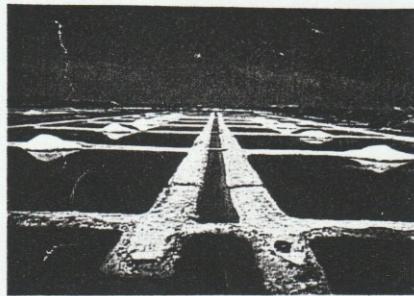


Juin 1997



Ce marais salant fait partie de Natura 2000, un projet européen qui prévoit la préservation de la biodiversité dans chaque pays.

La France doit-elle protéger 1 300 sites supplémentaires ?

POUR

Lionel Brard

Président de France Nature Environnement, la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Il est membre du comité national de suivi de la directive Natura 2000.



Notre fédération apporte un soutien franc et massif à Natura 2000, politique voulue par les pays européens qui ont décidé à l'unanimité de sa mise en œuvre en 1992. L'enjeu est de conserver durablement les grands équilibres du vivant et de restaurer la fonctionnalité et la diversité biologique des écosystèmes dont nous dépendons. Chaque pays a fait un inventaire scientifique de ses richesses patrimoniales, lequel constitue l'ossature du futur réseau Natura 2000. L'objectif est de réaliser un réseau cohérent d'espaces naturels ou semi-naturels de taille suffisante pour assurer leur survie à long terme, sans appauvrissement biologique, grâce à une gestion raisonnée. En France, 1 300 sites ont été identifiés sur environ 13 % du territoire national : ce sont les poumons verts de la France de demain.

Contrairement à ce qu'avancent ses détracteurs, exploitants agricoles, forestiers privés, chasseurs et pêcheurs, cette conservation ne passe pas par l'exclusion des activités humaines et la mise sous cloche des terroirs. Pour preuve, parmi les sites sélectionnés, une majorité abrite déjà des exploitations agricoles ou forestières !

Grâce à Natura, ces sites seront les poumons verts de la France de demain

Les agriculteurs dont les exploitations se trouvent sur des sites Natura perdraient non seulement le bénéfice d'aides, mais plus globalement une chance de voir leur exploitation correspondre aux exigences du XXI^e siècle. La nouvelle politique agricole mettra l'accent sur la qualité des produits et des modes d'exploitation. Natura 2000 sera, de ce point de vue, un label d'excellence.



CONTRE

François Terrasson

Maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle.



NARBEBURHONQUOI

D.R. (2)

Il n'est pas question de les supprimer ou de les brimer, mais de faire en sorte que les pratiques actuelles n'évoluent pas au détriment du patrimoine naturel et du développement durable des activités économiques. La réussite de Natura passe par son acceptation par les exploitants de l'espace rural. Il est essentiel de promouvoir un usage partagé des terroirs, sans privilégier une catégorie socioprofessionnelle. Natura permettra d'expérimenter, dans un esprit de concertation, une nouvelle manière de gérer les activités et les terroirs, en démontrant que l'expérience est économiquement viable et socialement profitable. Si la France refusait Natura 2000, elle perdrait un formidable outil de gestion intégrée des territoires ruraux.

C'est faire du milieu naturel un simple objet d'études scientifiques ou de visites touristiques. Au lieu de le considérer comme une question géopolitique : le support indispensable au fonctionnement global de la planète. A ce titre, on devrait plutôt penser à installer une gestion écologique du territoire dans son ensemble, sans oublier un mètre carré.

Natura 2000 est une politique du repli, de la défaite, de la résignation. Elle convient à tous les destructeurs qui rêvent de reléguer la faune et la flore dans des espaces spécialisés. Ce qui fait la valeur d'un milieu, c'est parfois son étendue, plus que le détail de ce qu'il contient. Ce qui permet la

maintenance de la nature, c'est son acceptation et son intégration culturelle, pas un statut « à part ».

L'opposition venue de l'agriculture ne s'explique pas seulement par la colère de quelques monoculteurs fous. Malgré la pression des modèles industriels, il reste encore le souvenir des anciennes habitudes d'accord entre un territoire et une population. Avec des arbres, des étangs et des bois,

Un aveu de défaite, une philosophie invisible du zonage et de l'apartheid

intégrés en maillages dans les champs. Natura 2000 est une vision urbaine du monde, à laquelle tout indigène agricole ou forestier ne peut qu'être allergique. Malgré toute la sincérité avec laquelle ce travail a été fait, il n'est pas adapté. Un développement durable pour les veaux, vaches, cochons et maïs, et un retour à la modestie

en sylviculture feront plus pour la nature que toute cette procédure.

Avec quelle inconscience, avec quelle bonne conscience, avec parfois quelle condescendance, certains de mes collègues naturalistes ne cherchent-ils pas à imposer Natura 2000. Alors, je veux le dire bien clairement : la nature répertoriée, balisée, réglementée, je hais.

